



Bon de commande de produits anti-varroas 2025

Nom :Prénom:NAPI(*):
Adresse :Code postal :ville :
Tél fixe:Portable:
e-mail : Nombre de colonies à traiter (**):

	Produits souhaités	Prix unitaire TTC (€)	Quantité	Prix total
☐	VARROXAL 75g (acide oxalique)	Traitement pour 35 ruches46,00€		
☐	VARROXAL 200g (acide oxalique)	Traitement pour 100 ruches 100,00€		

TOTAL : €

ATTENTION : Le PSE (Programme Sanitaire d'Elevage) est un plan de lutte contre la varroose, maladie des abeilles domestiques due à Varroa. L'adhésion au PSE vous est proposée gratuitement dans le cadre de votre adhésion au GDSA, mais nécessite **une formalisation supplémentaire prouvant votre accord avec ce PSE pour pouvoir bénéficier des différentes préparations.**

Merci de recopier ci-dessous de façon manuscrite la formule « Je souhaite adhérer au PSE » et de signer en face pour pouvoir bénéficier des différentes préparations proposées.

« »

Signature

Cette commande doit impérativement être retournée au plus tard **le 1^{er} octobre 2025, dernier délai**, accompagnée d'un chèque du montant total à l'ordre du GDSA58 à l'adresse suivante :

Monique Le Cocq 5, route des Margots Pesselières 18300 Jalognes. monique.le-cocq888@orange.f

Merci pour votre vigilance : il n'y a qu'une commande de traitements anti-varroas par an

Reçu le Payé par chèque : banque n°

.....à découper et à conserver soigneusement.....

- La distribution des produits se fera au GDSA :11 route de la PLAINE 58640 VARENNES-VAUZELLES
➤

Le vendredi 24 octobre 2025 de 13h30 à 17h

- Si vous n'êtes pas en mesure de venir personnellement, et si vous souhaitez faire intervenir une tierce personne, confiez-lui alors le présent coupon complété et signé :

Je, soussigné, Mme/M. autorise Mme/ M.

A retirer pour mon compte le(s) produit(s) suivant(s) :nombre (.....)

..... nombre (.....)

Signature de l'Apiculteur